



LIMITED LIFETIME WARRANTY

Turbolift is pleased to warrant to the original vehicle owner that each new Turbolift support shall be free from defects in workmanship and materials, when used under normal operating conditions.

Limited Lifetime Warranty is defined as for as long as the original purchaser owns the vehicle on which the Turbolift products were installed.

This warranty is limited to the exchange/replacement of the Turbolift product that is being claimed as defective. This warranty makes no further expressed or implied obligation under this warranty. This warranty is expressed for the exchange or replacement cost of the defect product or a refund of the original purchase price of the product. This warranty does not apply to conditions caused by normal wear and tear or to products that have been altered, modified, improperly installed, used in applications other than their original intent, and damaged due to vehicle modification or accident.

All cost associated with the installation, removal and replacement of the defective product is not included in this warranty and shall not be considered for re-imbusement.

Procedure for Making a Warranty Claim

As the exclusive authorized distributor for Turbolift in North America, all warranty claims will be processed by DMA Industries, LLC on the behalf of Turbolift. All warranty claim decisions made by DMA Industries, LLC are final.

In order to process a warranty claim, the defective part must be returned to the parts distributor with whom the part was originally purchased. The defective part must be accompanied by the following documents:

- Original dated purchase invoice showing to whom the part was sold and when it was installed.
- Replacement part dated invoice showing that the defective part was replaced with a new Turbolift part.

Once the part has been inspected by the original distributor and determined to comply with the stipulations of this warranty, all defective parts should be held by the distributor and the associated paper work must be returned to DMA Industries, LLC for final processing. Upon receiving the warranty documents, DMA Industries, LLC shall issue the parts distributor a credit on their account for the amount of credit due, if all is in compliance to the warranty policy. Once warranty is credited, the distributor shall be responsible for destroying the product. If DMA Industries, LLC requests warranty products to be returned, the distributor must return the parts to DMA Industries, LLC in order to receive credits.



La garantie limitée à vie

Turbolift a le plaisir de garantir au propriétaire initial du véhicule que chaque nouveau support Turbolift est exempt de défauts de fabrication et de matériaux, lorsqu'il est utilisé dans des conditions de fonctionnement normales. La garantie limitée à vie est définie comme étant valable aussi longtemps que l'acheteur initial possède le véhicule sur lequel les produits Turbolift ont été installés.

Cette garantie est limitée à l'échange ou au remplacement du produit Turbolift dit défectueux. Cette garantie ne comporte aucune autre obligation expresse ou implicite. Cette garantie s'applique à l'échange ou au remplacement du produit défectueux ou au remboursement du prix d'achat initial du produit. Cette garantie ne s'applique pas aux conditions causées par l'usure normale ou aux produits qui ont été altérés, modifiés, mal installés, utilisés dans des applications autres que celles prévues à l'origine, et endommagés à la suite d'une modification du véhicule ou d'un accident.

Tous les coûts liés à l'installation, au retrait et au remplacement du produit défectueux ne sont pas inclus dans la présente garantie et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.

Procédure de demande de garantie

En tant que distributeur autorisé exclusif de Turbolift en Amérique du Nord, toutes les réclamations au titre de la garantie seront traitées par DMA Industries, LLC au nom de Turbolift. Toutes les décisions relatives aux réclamations au titre de la garantie prises par DMA Industries, LLC sont finales.

Afin de traiter une demande de garantie, la pièce défectueuse doit être renvoyée au distributeur de pièces auprès duquel la pièce a été achetée à l'origine. La pièce défectueuse

- Facture d'achat originale et datée indiquant à qui la pièce a été vendue et quand elle a été installée.
- Facture de remplacement datée indiquant que la pièce défectueuse a été remplacée par une nouvelle pièce Turbolift.

Une fois la pièce inspectée par le distributeur d'origine et jugée conforme aux stipulations de la présente garantie, toutes les pièces défectueuses doivent être conservées par le distributeur et les documents associés doivent être renvoyés à DMA Industries, LLC pour traitement final. Dès réception des documents de garantie, DMA Industries, LLC émettra un crédit sur le compte du distributeur de pièces pour le montant du crédit dû, si tout est conforme à la politique de garantie. Une fois la garantie créditée, le distributeur est responsable de la destruction du produit. Si DMA Industries, LLC demande le retour de produits sous garantie, le distributeur doit renvoyer les pièces à DMA Industries, LLC afin de recevoir les crédits.